

Communiqué de presse PLR Jura bernois du 22 mars 2021 : recours déposé contre Madame Heyer

Le PLR Jura bernois a appris par voie de presse ce week-end qu'un recours avait été déposé par des citoyens autonomistes suite à des propos tenus dans la presse par Madame Virginie Heyer, en lien avec le scrutin du 28 mars prochain à Moutier.

Selon ses auteurs, ce recours ne viserait pas le scrutin du 28 mars 2021, mais Madame Heyer personnellement.

Depuis le 18 juin 2017, le PLR Jura bernois est malheureusement habitué à ce que certaines de ses membres soient personnellement attaquées, simplement parce qu'elles expriment leur opinion ou effectuent leur travail. Il a toujours réagi avec force pour leur apporter son soutien. Il en est de même aujourd'hui.

Ceci étant précisé, en se penchant sur la démarche de ces citoyens autonomistes, on constate qu'il est en fait reproché à Madame Heyer d'avoir, sur sollicitation d'un journaliste, donné son opinion sur un sujet qui intéresse toute la région et sur lequel chaque citoyen, engagé ou non en politique, a sa propre conviction.

Ainsi donc, ceux qui, jadis, abhorraient les recours, se posaient en chantres de la liberté d'expression et en protecteurs de la démocratie déposent aujourd'hui un recours « ad personam » contre une femme politique, non directement impliquée dans le scrutin du 28 mars 2021, au seul motif qu'elle donne son avis lorsqu'on le lui demande...Chacun mesurera sans doute l'ironie et l'archaïsme de cette situation !

Ou l'illustration qu'avec de pareils amis, la démocratie n'a nul besoin d'avoir des ennemis...

Le comité du PLR Jura bernois

Renseignements :

Patrick Röthlisberger, président : 078 611 89 14